

## « LA COLERE... »

**« Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre, l'impudicité, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie. C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés. Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles déshonnêtes qui pourraient sortir de votre bouche... » Col 3:8.**

La colère a une racine profonde dans le cœur humain, et remonte dès le début de l'humanité. L'Écriture nous apprend que l'Éternel dit à Caïn : « Pourquoi es-tu irrité, et pourquoi ton visage est-il abattu ? Certainement, si tu agis bien, tu relèveras ton visage, et si tu agis mal, le péché se couche à la porte, et ses désirs se portent vers toi : mais toi, domine sur lui... » Gen 4:6-7. Aux yeux de Caïn, la cause vient de ce que l'Éternel « ne porta pas un regard favorable sur son offrande », tandis qu'il le porta favorablement sur celle d'Abel, son frère. En vérité, si le sacrifice d'Abel était « plus excellent » que le sien, cela provient, dit l'Écriture, de ce que « ses œuvres (sa vie) étaient justes... », alors que « les siennes étaient mauvaises... » I Jean 3:12. Mais Caïn, en s'attirant la désapprobation de Dieu, qui révélait ainsi son état spirituel, ne prit pas à cœur d'en rechercher les causes en vue de la repentance, mais il fut porté à la jalousie, et celle-ci fit naître dans son cœur la colère meurtrière contre son frère. Il ne comprit pas que son frère offrit une offrande agréée de Dieu, ayant reçu, par la foi, la révélation du sang, alors que lui-même l'offrit sans cette révélation de la foi. La colère de Caïn exprime le suprême degré de la jalousie, qui défend agressivement le pouvoir qu'elle s'arroge de faire régner sa propre justice ou qui souffre de ne pouvoir le faire.

Jésus dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive... » Marc 8:34. « Renoncer à soi-même », c'est également renoncer à la colère au même titre que de renoncer au mensonge, à l'impudicité, et à la cupidité. L'Écriture nous présente la colère comme étant un péché à l'égal des autres, quand bien même elle nous apparaîtrait comme l'étant le moins, tant elle nous est naturelle, spontanée, défoulatoire même. Cependant toutes ces attitudes nous sont présentées comme étant aussi graves dans leur domaine respectif, ainsi que nous l'enseigne l'apôtre, qui écrit : « Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, en élevant des mains pures, sans colère ni mauvaises pensées... » I Tim 2:8.

On se souvient du comportement de Jésus dans le temple, lorsqu'Il chassa les vendeurs avec les bœufs, les brebis et les pigeons, et qu'Il renversa les tables des changeurs, en disant : « Ôtez cela d'ici, ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic... » Jean 2:16. Le temps et le soin que mit le Seigneur, avec lequel Il fit un fouet avec des cordes, pour marquer visiblement et tangiblement sa désapprobation, indique une colère justifiée. Telle personne, parfois, évoque cette colère de Jésus pour justifier sa propre colère, de la même manière d'ailleurs que l'on évoque les noces de Cana, où Jésus changea l'eau en vin : Jean 2:6-10, afin de justifier sa propre inclination à la boisson. Mais la « colère » de Jésus se situe, non par rapport à ses intérêts propres, mais uniquement en rapport avec « les affaires de Son Père... » Luc 2:49 qui est dans les cieux, ainsi qu'il est écrit : « Le zèle de ta maison me dévore... » Jean 2:17. Elle indique donc l'indignation de Jésus devant cette profanation de la Maison du Dieu Saint, et devant l'absence dans Son Temple, comme dans les cœurs, de crainte qui lui est due. D'autre part, Jésus « en colère », seul, est Maître de sa colère, comme Il l'est d'ailleurs de toutes choses, parce que sa colère est une « Sainte colère », qui accomplit la Justice de Dieu, contrairement à la nôtre. Car, quant à nous, jusqu'à ce jour, qui peut dire que, d'entre toutes Ses colères, une seule n'ait été « sainte » ?

Il y a colère et colère. Il y a la colère violente, qui éclate, se déchaîne ; il y a celle contenue, sourde, ou froide. Tout dépend des circonstances qui la font naître, et surtout, de la nature de la personne. Un croyant ne saurait prétexter une « sainte » colère pour justifier son animosité provenant de la méchanceté qui, elle, reste au fond de son cœur. L'on est « offensé » à cause d'une parole, et l'on est

en « colère » contre celui qui l'a exprimée. Le degré de la colère indique que l'on est passé de la parole offensante à l'offenseur lui-même. Le temps d'une parole, même répétée, ne dure que l'instant où elle est prononcée, mais celui qui l'a ainsi dite demeure toujours. Aussi la colère de l'offensé peut-elle durer aussi longtemps que l'offenseur vit, d'où l'exhortation expresse de l'apôtre : « Si vous vous mettez en colère, ne péchez point ; que le soleil ne se couche pas sur votre colère... » Eph 4:26. La tristesse, la déception chez celui qui a été l'objet d'une action mauvaise ou d'une parole méchante est humaine, compréhensible, mais elle devient péché lorsqu'elle fait naître le sentiment de la colère, laquelle s'amplifie au fil des jours, d'où la nécessité pour elle d'être éteinte, avant que « le soleil ne se couche... ».

Ici se révèle une grande vérité touchant tous les aspects de la vie quotidienne, et de la vie spirituelle. Jésus dit, en effet : « À chaque jour suffit sa peine... » Matt 6:34. Tout se joue, tout naît comme tout meurt en un jour. Il suffit, en effet, d'un seul jour pour que soit fait le mal, ou le bien qui oriente, incline, dès lors, le cours de la vie tout entière dans un sens ou dans un autre. Aussi, dans le domaine de la conscience, toutes choses doivent-elles être, si possible, éclaircies, réglées au plus tôt, afin « qu'aucune racine d'amertume, poussant des rejetons, dit l'Écriture, ne produise du trouble, et que plusieurs n'en soient infectés... ». Hébr 12:15. Qu'aucune colère ne passe donc la nuit sous notre toit, car la colère d'un jour devient rancune le second.

En tant que rachetés, nous savons que nous avons un ennemi commun : le diable. Mais l'Écriture nous dit que « le fils de Dieu a paru afin de détruire les œuvres du diable... » I Jean 3:8. La Victoire de Jésus triomphe de tout ce qui, venant de l'extérieur, cherche à s'infiltrer à l'intérieur de nous ; mais, pour que cette victoire soit permanente, nous sommes exhortés, par les Écritures, à un comportement spirituel adéquat, qui la rende effective dans nos vies. Après avoir donc écrit : « Que le soleil ne se couche pas sur votre colère... », l'apôtre Paul conclut : « et ne donnez pas accès au diable... » Eph 4:27. Une colère tenace est une porte ouverte dans le cœur au diable, elle suffit à faire du croyant même une voie d'accès par laquelle le diable s'introduit parmi les frères et sœurs en la foi. Avec cela, la colère rend l'âme agitée, et cette absence de repos dépeint l'état intérieur d'une personne qui persiste à ne pas pardonner. Aussi est-ce dans ce sens que Paul écrit aux Corinthiens, dans le but d'ôter à l'adversaire toute occasion d'agir : « ... À qui vous pardonnez, je pardonne aussi ; et ce que j'ai pardonné, si j'ai pardonné quelque chose, c'est à cause de vous, en présence de Christ, afin de ne pas laisser à Satan l'avantage sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins... » II Cor 2:10-11. La colère est, non pas une force, mais une faiblesse, mais cette faiblesse est la force du diable. Aussi le seul fait de pardonner enlève-t-il au diable tout accès, toute domination destructrice, et sur soi-même et sur le Peuple de Dieu, préservant ainsi la communion fraternelle.

Quelle victoire que celle de « renoncer » à la « colère ». Mais cette victoire implique aussi celle de « veiller sur ses lèvres ». En effet : « Nous bronchons tous de plusieurs manières. Si quelqu'un ne bronche point en paroles, c'est un homme parfait, capable de tenir tout son corps en bride... » Jac 3:2. D'où cette exhortation de Jacques encore : « Ainsi, que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler, lent à se mettre en colère ; car la colère de l'homme n'accomplit pas la justice de Dieu... » Jac 1:19-20. La Parole précède la colère, ainsi la « lenteur à nous mettre en colère » dépend-elle de notre « lenteur à parler », attestant les paroles du sage, disant : « Une réponse douce calme la fureur, mais une parole dure excite la colère... » Prov 15:1. En fait, le langage de la colère exprime un sentiment d'impuissance, il est le cri d'une révolte inconsciente. Et ceci est d'autant plus vrai que la colère est le trait caractéristique de Satan qui voit venir sa « fin » sur cette terre. En effet, à l'approche du Jugement de Dieu, les démons tremblent, et Satan, « sachant qu'il a peu de temps », se manifeste comme étant « animé d'une grande colère... » Apo 12:12. L'homme spirituel réalise alors que la colère est « l'écho » de la rébellion originelle, la dernière expression de Satan à la vue de l'Agneau de Dieu, alors que Sa Présence est, pour nous, rachetés, notre espérance et notre joie suprêmes. Aussi le croyant fidèle demande-t-il au Seigneur, la victoire sur tout esprit de colère, en mettant toute sa joie à ressembler à « celui qui, injurié, ne rendait point d'injures, maltraité, ne faisait point de menaces, mais s'en remettait à celui qui juge justement... » I Pier 2:23.